

événements à venir

Jog ma ville

Jog ma ville se tiendra le 7 mai prochain en avant-midi. Le départ et l'arrivée s'effectueront à l'école secondaire du Grand-Coteau (2020, rue Borduas, Sainte-Julie). Il sera possible de se stationner à proximité du lieu de départ. Les inscriptions en ligne se terminent le 30 avril, mais il sera possible de s'inscrire sur place la journée de l'événement.

Lors de cette édition, les participants pourront s'inscrire au 1 km, 2 km, 5 km, 10 km et 15 km. Les distances de moins de 10 km pourront être réalisées à la marche ou à la course.

Pour plus d'information, visitez le ville.sainte-julie.qc.ca.

FÊTE AU VIEUX Village

La Fête au Vieux-Village se déroulera le 3 juin, de 10 h à 16 h 30, à la place publique située à proximité du 550, boulevard Saint-Joseph. Lors de cette journée, les citoyens sont invités à venir découvrir les commerçants locaux et à profiter des activités familiales. En cas de pluie, la fête sera déplacée le 4 juin. Lors de cette journée, plusieurs activités permettront aux petits et aux grands de s'amuser tout en découvrant les commerçants locaux. De plus, les jeunes participants pourront tester leur habileté à travers divers jeux de kermesse afin de récolter des coupons leur permettant de participer aux nombreux tirages tout au long de la journée. Des amuseurs publics et des artistes seront également sur place pour animer l'événement.

Les commerces désirant participer à cette grande fête sont invités à communiquer leur intérêt à l'adresse : loisirs@ville.sainte-julie.qc.ca.

activités

dans le cadre de la Semaine québécoise des familles

La Semaine québécoise des familles se tiendra du 15 au 21 mai.

Des activités gratuites seront offertes aux citoyens.

Bain libre à la piscine intérieure

Samedi 20 mai de 14 h 30 à 16 h 25

Pour plus d'information : ccssj.org

Activités libres à l'école secondaire

Samedi 13 mai de 13 h à 17 h

Hockey cosom - basketball - danse

Activités libres en gymnase

Jusqu'au 13 mai 2023

Les activités libres de l'école secondaire sont annulées le 29 avril.

Enfant (17 ans et moins) :	2 \$
Adulte (18 ans et plus) :	3 \$
Pickleball :	samedi de 8 h à 13 h
Sports divers selon la demande :	samedi de 13 h à 17 h
Badminton libre :	dimanche de 13 h à 17 h



ACTIVITÉS PHYSIQUES

GRA
TUIT

La Ville de Sainte-Julie
vous invite à venir bouger
GRATUITEMENT dans ses parcs.
Aucune inscription n'est requise.

MOIS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

CARDIO F.I.T.

Lieu : Parc Jules-Choquet
Horaire : Samedi de 11 h 15 à 11 h 45 pour une durée
de quatre séances (6, 13, 20 et 27 mai)
Mercredi de 18 h à 18 h 30 pour une durée
de deux séances (3 et 10 mai)

CARDIO-VITALITÉ EXPRESS

Lieu : Parc du Sorbier
Horaire : Jeudi de 13 h à 13 h 45 pour une durée de
quatre séances (4, 11, 18 et 25 mai)

CARDIO-MUSCULATION EXPRESS

Lieu : Parc Jules-Choquet
Horaire : Mercredi de 18 h 45 à 19 h 30 pour une
durée de deux séances (3 et 10 mai)

PLEIN AIR ZEN

Lieu : Parc Jules-Choquet
Horaire : Samedi de 10 h 15 à 11 h pour une durée
de quatre séances (6, 13, 20 et 27 mai)

ACTIVITÉS POUR L'ÉTÉ

CARDIO EN FAMILLE (8 ans et +)

Lieu : Piste cyclopédestre du Grand-Coteau
(rue Comtois)
Horaire : Mercredi de 18 h 15 à 19 h pour une durée
de quatorze semaines à partir du 17 mai

CARDIO MIX EN PLEIN AIR

Lieu : Piste cyclopédestre du Grand-Coteau
(rue Comtois)
Horaire : Mardi de 18 h 15 à 19 h 15 pour une durée
de quatorze semaines à partir du 16 mai

PARCOURS SANTÉ POUR ÂÎNÉS

Lieu : Parc du Sorbier
Horaire : Mercredi de 9 h 30 à 10 h 30 pour une
durée de quatorze semaines à partir du 17 mai

PARCOURS SANTÉ

Lieu : Piste cyclopédestre du Grand-Coteau
(rue Comtois)
Horaire : Mercredi de 19 h à 20 h pour une
durée de quatorze semaines à partir du 17 mai

YOGA PILATES EN PLEIN AIR

Lieu : Piste cyclopédestre du Grand-Coteau
(rue Comtois)
Horaire : Lundi de 18 h 45 à 19 h 45 pour une durée
de treize semaines à partir du 29 mai



LES POLLINISATEURS

C'EST QUOI DES POLLINISATEURS ?

C'est l'ensemble des espèces qui transfèrent le pollen d'une fleur à une autre assurant ainsi la fertilisation des plantes et la production de graines et de fruits. Les pollinisateurs ont un impact crucial sur la chaîne alimentaire ! Les principaux pollinisateurs qu'on retrouve à Sainte-Julie sont les abeilles, les papillons, les coccinelles, les mouches, les colibris, les bourdons, les guêpes, les scarabées et les fourmis.

LEURS PRINCIPALES MENACES

- ☒ L'expansion urbaine causant une perte d'habitat pour eux
- ☒ Les plantes exotiques envahissent les ressources essentielles à leur survie
- ☒ Les pesticides sont mortels pour eux

FAITS SAILLANTS :



=

**140 MILLIONS
DE DOLLARS**

**AU QUÉBEC,
LES POLLINISATEURS**

**DE LA VALEUR DES PRINCIPALES
RÉCOLTES ANNUELLES**

35 %

**DE LA PRODUCTION
AGRICOLE MONDIALE
DÉPEND DES POLLINISATEURS**



UNE ABEILLE PRODUIT...



CRÉEZ VOTRE JARDIN POLLINISATEUR EN POT

Les bénéfices de créer un jardin pollinisateur sont nombreux. Ils permettent entre autres de créer un habitat où les pollinisateurs peuvent se nourrir et se reproduire, d'améliorer la santé de l'écosystème en contribuant à la biodiversité et en plus c'est facile d'entretien !

Ce qu'il vous faudra :

- Un pot suffisamment profond avec des trous de drainage
- De la terre destinée à l'empotage
- Du papier journal ou de la roche
- Plusieurs variétés de plantes !

POUR UN JARDIN RÉUSSI :

- Choisissez des variétés de plantes indigènes qui ont des cycles de floraison différents ;
- Ajoutez du paillis, il empêchera la mauvaise herbe et aidera à conserver l'humidité et les nutriments dont la plante a besoin ;
- Gardez vos jardins de vivaces jusqu'à l'automne, elles permettront aux pollinisateurs de survivre à l'hiver !

Prochaines étapes :

1. Couvrez les trous de drainage avec la roche ou le papier journal
2. Remplissez le pot de terre en laissant 2 à 5 cm (1 à 2 po) libres
3. Délicatement, retirez les plantes de leur pot de pépinière (recyclez ces derniers en les ramenant à la pépinière, ils seront réutilisés !)
4. Faites un trou dans la terre pour chacune des plantes en vous assurant que les plantes auront assez de place une fois mûres
5. Arrosez-le et profitez de votre jardin !

LA VILLE DE SAINTE-JULIE PARTICIPE AU DÉFI PISSENLITS

Afin d'aider les pollinisateurs à se nourrir, en mai, la Ville encourage les citoyens à retarder la tonte du gazon de quelques jours à deux semaines pour laisser les pissenlits fleurir. Vous pouvez les tondre juste avant qu'ils ne se transforment en akène (la petite boule blanche).



La Ville de Sainte-Julie est heureuse de mettre en ligne sa plateforme de consultation citoyenne : Sainte-Julie consulte. Cette plateforme de consultation en ligne permettra aux élus et à l'administration municipale de recueillir les points de vue et les idées des citoyens sur de nombreux enjeux.

La première consultation se tiendra du 25 avril au 22 mai et portera sur les offres d'activités de loisirs proposées par la Ville. Les citoyens sont invités à visiter le saintejulieconsulte.ca et à se créer un compte en suivant la vidéo se trouvant à la page d'accueil. Une fois le compte créé, les citoyens pourront accéder à l'ensemble des consultations et être informés des consultations à venir.

Vente-débarras

Les citoyens pourront se regrouper pour la vente-débarras du 27 mai 2023.

Les citoyens désirant se regrouper lors de la vente-débarras du 27 mai 2023 pourront le faire dans la cour de l'école Aux-Quatre-Vents, dans le cadre d'un projet pilote organisé par la Ville de Sainte-Julie. Les citoyens intéressés doivent réserver leur emplacement dans Sport-Plus.

Chaque emplacement est loué au coût de 20 \$ et comprend une table de 6 pieds et deux chaises. Le nombre de places est limité à 60 emplacements en raison des disponibilités du matériel. Le projet pilote se tiendra le 27 mai et l'événement sera remis au 28 mai en cas de pluie.

À proximité de l'espace réservé aux ventes regroupées, il y aura une toilette chimique et une fontaine d'eau accessible à la population.

camps de jour

SAINTE-JULIE

Il reste encore quelques places de disponibles dans les camps de jour de la Ville. Consultez la programmation des camps de jour dans le bulletin Les Loisirs ou sur le site Web de la Ville. Inscrivez votre enfant en vous connectant à votre compte Sport-Plus.



Emplois d'été!

Cet été, viens travailler à la Ville de Sainte-Julie ! Plusieurs offres d'emploi sont disponibles :

- › Animateur de camp de jour
- › Animateur au service d'accueil de camp de jour
- › Étudiant au Service des infrastructures

Pour connaître les conditions et la marche à suivre pour faire parvenir ta candidature, consulte le site Web de la Ville dans la section *Emplois disponibles*.



CONSEILS DE FEU !

PRÉVENTION DES INCENDIES À L'EXTÉRIEUR

FAITS SAILLANTS EN 2020...



hausse des incendies extérieurs de mars à août

80 %

des incendies extérieurs ont pris naissance dans la cour, sur le patio ou sur la terrasse



35% des incendies extérieurs avaient comme source de chaleur un article de fumeur ou un objet à flamme nue

41 %

des incendies extérieurs provenaient d'une erreur humaine

LES FOYERS EXTÉRIEURS

À Sainte-Julie, il est permis d'allumer des feux à l'extérieur, jusqu'à 23 h, à condition de respecter les consignes suivantes :

- › Respectez vos voisins !
- › Assurez-vous d'avoir un grillage de sécurité et s'il comporte une cheminée, d'un pare-étincelle ;
- › Placez votre foyer extérieur à une distance minimale de 6 m de toute ligne de propriété, 4 m du bâtiment principal et 2 m de toute construction, équipement ou bâtiment accessoire.



AUTORISÉ

- › Bois de qualité, en planche ou en bûche
- › Bois compressé écologique



NOTE IMPORTANTE

Surveillez votre feu EN TOUT TEMPS et assurez-vous d'avoir une source d'eau tout près ! Avant de quitter, éteignez le feu en arrosant abondamment et en mélangeant les braises et vérifiez qu'il n'y a aucune source de chaleur en touchant les cendres.



INTERDIT

- › Bois traité
- › Panneaux d'aggloméré ou de contreplaqué
- › Déchets domestiques
- › Matières recyclables
- › Feuilles mortes

LE JARDINAGE

Quel beau passe-temps que de faire du jardinage lors du printemps et de l'été. Attention ! Les zones de végétation peuvent devenir rapidement sèches et devenir plus propices aux incendies !

- › En respectant le règlement municipal, arrosez régulièrement votre jardin, vos plantes, vos haies et votre paillis ;
- › Puisqu'ils conservent mieux l'humidité, privilégiez les pots en argiles, en plus, ils ne sont pas combustibles !
- › Ne brûlez pas vos feuilles mortes ou votre chaume ! Vérifiez le calendrier des collectes de matières résiduelles pour connaître les collectes spéciales prévues à cet effet.

MÉGOTS DE CIGARETTE

Ne jetez jamais vos mégots de cigarettes dans un pot de fleurs, un jardin ou une plate-bande. Les terreaux sont enrichis d'engrais et de substances combustibles.

- › Un mégot de cigarette peut se consumer durant plus de trois heures !
- › Utilisez un cendrier ou une boîte de conserve remplis de sable ou d'eau pour éteindre votre mégot ;
- › Installez le cendrier sur une surface stable, loin de tout objet inflammable ;
- › Avant de vider le cendrier, assurez-vous que tous les mégots sont bien éteints !

Pour plus de renseignements sur la prévention des incendies, consultez le site Web de la Ville dans la section Sécurité incendie.

organismes

› Association des propriétaires de chiens de Sainte-Julie

Vous êtes invités à vous joindre à une cani-marche en famille le 13 mai. Le départ s'effectuera à 10 h à l'école secondaire du Grand-Coteau. L'activité est reportée au 14 mai en cas de forte pluie.

› Carrefour familial de Sainte-Julie

Le 18 mai à 19 h, venez assister à la soirée-conférence avec Nancy Audet au centre communautaire. Nancy Audet : journaliste, animatrice, auteure, marraine de la Fondation des jeunes de la DPJ et conférencière. Très jeune, Nancy rêvait déjà de travailler dans les médias, mais saviez-vous que seulement 17 % des jeunes de la DPJ réussissent à compléter leur diplôme d'études secondaires? Avec l'aide d'une famille aimante posée sur son chemin, Nancy a trouvé en elle le courage, la force et la détermination pour poursuivre ses rêves. Le coût de la conférence est de 5 \$. Inscrivez-vous au carrefourfamilialsj.org.

› Cercle des fermières

Venez aux portes ouvertes du local de tissage le samedi 13 mai de 10 h à 17 h. Divers ateliers se tiendront également lors de cette journée.

Le Cercle des fermières tiendra également une vente-débaras le samedi 27 mai, de 9 h à 17 h, au 988, boul. N.-P. Lapierre.

› Corps de cadets 3014 régional Marguerite-D'Youville

La 38^e revue annuelle du Corps de Cadets 3014 se tiendra le 7 mai à 14 h au Régiment Royal Canadian Hussars situé au 4185, chemin de la Côte-des-Neiges à Montréal.

› Défilé de Noël Sainte-Julie

L'assemblée générale annuelle 2023 aura lieu le mercredi 10 mai 2023 de 19 h à 21 h à la salle 213 du pavillon Thérèse-Savard-Côté. Venez y assister!

› Jardin communautaire Vincent-Provencher

Quelques lopins sont toujours disponibles au jardin du parc Jules-Choquet ainsi qu'au jardin près du parc du Sorbier.

Les citoyens qui désirent se procurer un espace de jardin doivent communiquer avec l'organisme par courriel avec M. Jean Paquin à l'adresse jpaquin@sanexen.com ou par téléphone au 514 409-4039. Frais d'inscription annuels : 15 \$. Coût d'un lopin 4 m X 1 m : 20 \$/an.

Vous êtes une association
ou un organisme
accrédité de la
Ville de Sainte-Julie?
Faites-nous parvenir
vos activités et
événements à l'adresse
loisirs@ville.sainte-julie.qc.ca



› Maison des jeunes de Sainte-Julie

Le 27 mai prochain, il y aura une route payante au profit de la Maison des jeunes de Sainte-Julie. Possibilité qu'elle soit remise au lendemain en cas de mauvaise température.

› Partajoie

L'organisme Partajoie vous invite à son assemblée générale annuelle le 11 mai 2023 à 14 h 30 au sous-sol de l'église située au 1686, rue Principale à Sainte-Julie.

bibliothèque

Conférences et activités spéciales



Inscriptions aux activités de la bibliothèque en ligne, par téléphone ou au comptoir du prêt.

› **Heure du conte (6-9 ans)**

Mardi 9 mai à 18 h 30

› **Heure du conte (3-5 ans)**

Samedi 20 mai à 10 h 30

› **Bébé conte (18-36 mois)**

Samedi 27 mai à 10 h 30

› **Club de tricot**

Lundi 29 mai à 19 h

› **Connaître les outils de généalogie**

Tous les mardis jusqu'au 6 juin de 13 h à 17 h

› **Exposition de Francine Tremblay
et Normand Turmel, peintres**

8 mai au 2 juin

Gravez et découpez une plaque (découpeuse laser)

› **Conférence sur le microbiote**

Mardi 6 juin à 19 h – 5 \$

Découvrez l'importance de la flore intestinale pour notre système immunitaire et les trucs pour en prendre soin.

HORAIRE DU MÉDIALAB

Mardi : 13 h à 16 h

Vendredi : 14 h à 17 h et 18 h à 21 h

Samedi : 13 h à 17 h



SAINTE-JULIE

ville.sainte-julie.qc.ca

T. 450 922-7111

1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie

clientele@ville.sainte-julie.qc.ca